



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDSSDIS.COM

Montreuil, le 20 juin 2021

PPL MATRAS UNE CONCORDE NATIONALE

Un vote à l'unanimité de 89 (sur 577) députés et quelques éclairs de lucidité

Avant que le Sénat y mette son grain de sel, il n'y a pas le miracle attendu par certains dans cette loi.

3 rapports et une mission d'information seront réalisés après l'adoption finale de cette loi.

SPV :

- Il n'y aura pas de bonification retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires mais une augmentation de la rente NPFR.
- prise en compte de la qualité de SPV pour les logements sociaux.
- symbolique : le don de RTT ou de jours de congés pour exercer les activités de SPV. CGT : "Donne tes congés pour que ton pote SPV fasse des gardes postées".

SUAP et Opération :

- Les carences sont définies et une possibilité de refuser ou temporiser les interventions non directement dans les missions urgentes des SIS est introduite.
- Le soin et la télémédecine deviennent des missions des SIS
- le fichier de la motorisation des véhicules devient accessible aux agents des CTA.

Numéro unique :

- Le 112 est mis en expérimentation pour 3 ans, mais tout est flou et rien n'est financé.

Sécurité des intervenants :

- L'élargissement de l'outrage aux sapeurs-pompiers, et de l'usage des caméras piéton en tout lieu.
- Apparition d'une mention "Mort pour le service de la République"

SPP :

- de nouveaux ESD dans des "sous directions", entre copains on partage....

Sur l'application de la directive européenne 2003-88 dite DETT, bonus live en séance :

- "Ne berçons pas d'illusions ceux qui attendent de nous des engagements clairs en faveur de sa préservation" (Député Saulignac)

"Nous pouvons espérer que la prochaine présidence française de l'Union européenne fera émerger une solution qui échappera aux limbes de la bureaucratie bruxelloise." (Député Morel A l'Huissier).

"Puisque la loi française ne prévaut pas sur les directives européennes, rien de ce que nous faisons ici ne peut résoudre le problème." (Député De Courson).

Les 488 députés absents au moment du vote, n'ont pas loupé grand-chose, ce texte ne sera pas le grand soir de la Sécurité Civile, il faudra encore attendre !!!